

LE TERRORISME ... ET LA SUISSE ?

Exposé sur la stratégie sécuritaire de la Confédération

ROGER GOLAY

CONSEILLER NATIONAL - GENEVE

Membre de la Commission de la Politique de Sécurité

FORUM 15 NOVEMBRE 2018

Partenaire Forum



Le salon spécialisé romand



ETUDE «SECURITE», EPFZ
Les Suisses ... et le terrorisme?

LES SUISSES VEULENT RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME MAIS ILS SONT REALISTES

- 87% des sondés approuvent en 2016 un **renforcement de la lutte contre le terrorisme**.
 - 89% en 2018.

 - 93 % (2018) estiment qu' « il n'y a **pas de sécurité absolue**; nous devons donc continuer à vivre avec une insécurité résiduelle. »
-

AMBIVALENCE...

ENTRE SÉCURITÉ ET LIBERTÉ

- 64 % : « le terrorisme devrait être combattu avec tous les moyens dont nous disposons, même si cela doit entraîner certaines **restrictions des libertés personnelles** ».
 - 62 % : « des **mesures de sécurité renforcées** peuvent empêcher des attentats ».
 - 55% : «si je devais choisir, **ma liberté individuelle serait pour moi plus importante que ma sécurité personnelle**».
 - Les sondés accordent autant d'importance à la **liberté** qu'à la **sécurité**, **sauf** dans un contexte de menace terroriste.
-

ENTRE PRÉVENTION ET RÉPRESSION

- Les Suisses attachent la **même importance** aux **mesures préventives** qu'aux **mesures répressives**.
-

AVANT 2015, PAS DE STRATEGIE OFFICIELLE...

- Jusqu'en 2015 :
 - Loi du 12.12.2014 sur l'interdiction d'Al-Qaïda, de l'Etat Islamique ...
 - Task-force TETRA (Terrorist Tracking), créée en 2014, **toujours très active** (trois rapports publiés).
 - **18.09.2015 : adoption par le CF de sa stratégie pour la lutte antiterroriste.**
-

18.09.2015 : STRATEGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME REFLET DU SENTIMENT POPULAIRE

- Fondements et principes :

- La Stratégie nationale reflète l'ambivalence constamment exprimée par le peuple suisse.
 - **Equilibre entre liberté et sécurité**
 - **Très large place à la prévention**
-

STRATEGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME

REFLET DU SENTIMENT POPULAIRE

• Domaines d'action :

1. la prévention
2. la répression
3. la protection
4. la prévention des crises

Le Conseil fédéral veut **combler les lacunes** du droit et des mesures existantes. **Trois volets** de nouvelles normes et mesures sont identifiés.

Un instrument sert de base et de soutien : **La Lrens / le SRC.**

LA NOUVELLE LOI SUR LE RENSEIGNEMENT

- Les Suisses acceptent en 2016 (65,5%) que le SRC et ses antennes dans les cantons intensifient la surveillance, notamment en ce qui concerne l'internet et les moyens de communication électronique.
 - Lorsque la sécurité intérieure et extérieure sont menacées ou les intérêts nationaux importants l'exigent, le SRC peut mettre les appels téléphoniques sous écoute, poser des micros, pénétrer dans des ordinateurs à l'insu de leurs propriétaires, enregistrer les données transmises par réseau filaire.
-

LENS : PAS D'ÉTAT FOUINEUR!

- Les mesures à disposition du SRC doivent être autorisées par une **instance judiciaire**, notamment le Tribunal administratif fédéral.
 - Suivant le cas, l'aval doit aussi venir d'une **instance politique**.
 - Dans ce cas, le chef du DDPS décide de la mise en œuvre après avoir consulté la Délégation pour la sécurité du Conseil fédéral.
 - La haute surveillance sur les activités du SRC est attribuée à la Délégation des Commissions de gestion du Parlement.
 - Pour l'exploration radio et l'exploration du réseau câblé, la loi prévoit des **mesures de contrôle supplémentaires**.
-

STRATÉGIE EN TROIS VOLETS

- 1: Modification du **droit pénal** et d'autres lois de poursuite pénale
 - 2: **Mesures policières** de lutte contre le terrorisme (Loi fédérale)
 - 3: Elaboration d'un **plan d'action national (PAN)** contre la radicalisation et l'extrémisme violent.
-

PREMIER VOLET : PROJET D'ARRÊTÉ FÉDÉRAL – MESSAGE DU CF DU 14.09.2018
PAS ENCORE TRAITÉ PAR LE PARLEMENT!

«Arrêté fédéral portant approbation et mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme et de son Protocole additionnel et concernant le renforcement des normes pénales contre le terrorisme et le crime organisé»

- Nouvelle disposition de répression du recrutement, de la formation et des voyages en vue d'un acte terroriste, ainsi que des activités de financement.
 - Transformation de la LF interdisant les groupes "Al-Qaïda" et "Etat islamique" et les organisations apparentées en une base légale permanente.
 - Modifications de la norme pénale contre les organisations criminelles.
-

SECOND VOLET : PROJET DE LOI «MPT»

PAS ENCORE SOUMIS AU PARLEMENT!

- Le projet de loi sur les **mesures policières de lutte contre le terrorisme** vise à **renforcer les instruments** existants destinés à assurer la **sécurité en dehors du domaine de la poursuite pénale**. Les nouvelles **mesures préventives** viennent compléter les mesures prévues par le Plan d'Action National (troisième volet).
 - Double objectif poursuivi: empêcher les personnes radicalisées de quitter la Suisse pour se rendre dans une zone de combat à l'étranger et les couper de leur environnement criminogène.
 - Les mesures prévues pourront être appliquées lorsqu'une personne constitue une menace, mais que les indices disponibles ne sont pas suffisants pour ouvrir une procédure pénale.
-

TROISIEME VOLET : LE PAN

PLAN D'ACTION NATIONAL CONTRE LA RADICALISATION ET L'EXTRÉMISME VIOLENT

- Elaboré depuis septembre 2016 par la Confédération, les cantons, les villes et les communes, sous la houlette du délégué du Réseau national de sécurité (RNS), M. André DUVILLARD.
 - **Adopté** à l'unanimité le 24 novembre 2017 par les présidences de la CCDJP, de la CDIP et de la CDAS, par l'Union des villes suisses et par l'Association des communes suisses.
 - Formellement connu par le Conseil fédéral à partir 1er décembre 2017.
 - **Appuyé par le Conseil fédéral** au moyen de cinq millions de francs, à investir pour **soutenir des projets développés au niveau cantonal ou communal, ou lancés par la société civile.**
-

PLAN D'ACTION NATIONAL EN COURS D'IMPLEMENTATION

- 26 mesures ont été définies par le RNS dans les cinq champs d'action :
 - connaissances et expertise
 - collaboration et coordination
 - lutte contre les idéologies et les groupements extrémistes
 - désengagement et réintégration
 - collaboration internationale.
 - **Le PAN déploie essentiellement ses effets au début de «l'aventure terroriste» (radicalisation) et à sa fin (réintégration). Entre les deux figurent la détection du début de l'aventure, l'enquête à son sujet, sa répression et sa condamnation. Ces étapes sont essentiellement du ressort de la Police et de la Justice.**
-

LOI SUR LE BLANCHIMENT

- **Projet de Loi fédérale concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.**
 - Prend en compte les principales recommandations faites par le Groupe d'action financière (GAFI).
 - **Procédure de consultation juste terminée.**
 - **Lutte contre le terrorisme ou atteinte aux avantages entrepreneuriaux de la Suisse?**
 - **L'UDC relève qu'on porte gravement atteinte par des chicanes supplémentaires à la liberté d'entreprendre. Le PLR vit à peu près avec.... Affaire à suivre!**
-

CYBERTERRORISME : BASE D'UNE GUERRE HYBRIDE

- Sabotage en vue de déstabiliser l'Etat ou la population.
 - Désormais une dimension fondamentale de toute guerre.
 - La Confédération a déjà subi des attaques d'envergure : RUAG, DFAE Terrorisme ou simple sabotage?
 - Conseil fédéral et administration : «Cachez ce sein que je ne saurais voir»
 - Influence du Parlement
 - Enfin une «stratégie nationale de protection contre les cyberrisques» sous la responsabilité du DFF
 - Version 2018-2022 adoptée Mise en œuvre en 2020 ????
-

CONCLUSIONS

- La stratégie est tardive, mais réelle.
 - Il y a encore du chemin à faire pour sa concrétisation, mais une majorité parlementaire existante pour l'heure.
 - Tout est complexe dans un état fédéral !
 - Aucune stratégie en Suisse n'a de chance de concrétisation si elle ne respecte pas le pacte possible d'une majorité des Suissesses et des Suisses.
-

A LIRE ABSOLUMENT :

Troisième rapport TETRA

<https://www.fedpol.admin.ch/dam/data/fedpol/aktuell/news/2017/2017-03-14/tetra-ber-f.pdf>

Roger Golay

Roger.golay@parl.ch

FORUM 15 NOVEMBRE 2018

Partenaire Forum



Le salon spécialisé romand

SECURITE
LEJUSINNE